

S.I.P.E.A.F.

(Syndicat Intercommunal pour l'Ecole Alain-Fournier)
Adresse adm. : 3 Chemin du Four à Chaux
95270 LE PLESSIS LUZARCHES – Tél. 01 34 09 95 29
sipeaf@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL SYNDICAL DU

Mardi 7 novembre 2017

Date de convocation : 24/10/2017
Convocations affichées le 24/10/2017
Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de conseillers votants : 7

L'an deux mille dix-sept, le sept novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, dans le réfectoire de l'Ecole Alain-Fournier, sous la présidence de Monsieur MELIN.

Etaient présents : Messieurs RINCHEVAL, MAUGAN, MELIN et OUVRARD et Mesdames, JOUBEAUX-VERNIER et HOLLINGER, formant la Majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Monsieur PRUVOT et Madame BOUCHARIN (pouvoir à Madame Hollinger)

Secrétaire : Madame JOUBEAUX - VERNIER.

ORDRE DU JOUR

- Travaux de fermeture du préau,
- Projet d'extension / rénovation de l'école

N° 368- TRAVAUX FERMETURE PREAU

Suite au divers devis, il est proposé de faire appel à l'entreprise Driollet Charpente pour la fermeture du préau à l'aide d'une structure bois et de poser un revêtement de la société TLM.

Le cout de l'opération sera de :

Fermeture (2 portes + fenêtres) :	19 440.00€ TTC
Sol	4 846.08€ TTC

Le Conseil Syndical

Autorise le président Monsieur Melin de signer les devis de la société Driollet Charpente pour fermer le préau avec des bardages en bois et la société TLM pour le revêtement du sol avec des dalles Traficline de G7 mm couleur gris et jaune.

Projet d'extension / rénovation de l'école

Le président présente le projet de rénovation / extension de l'école qui se résume comme il suit :

- Extension de l'existant par la construction d'un nouveau bâtiment abritant l'école maternelle (2 classes) et la cantine scolaire. (environ 430 m2 de construction)

- Réaménagement de l'espace libéré par l'ancienne classe maternelle (120m²) en :
 - bureaux et espace d'accueil pour les enseignants
 - préau d'accueil des enfants
 - entrée des élèves
- Réaménagement des abords de l'école (chemin du Four à chaux) pour permettre :
 - le stationnement des autocars (montée et descente des élèves)
 - le retournement des véhicules (afin d'éviter les marche-arrières)
 - améliorer le stationnement.
- Rénover le bâtiment existant (4 salles) et aménagement de l'espace libéré par la cantine
- Rénover la cour et la protection périmétrique

Le cout estimé, toutes dépenses confondus, est de 2 050 000 € ht.

Ce cout est jugé trop important.

Madame Hollinger rappelle qu'elle n'a pas les moyens de financer ce projet et que sa commune est en déficit

Il est demandé de reprendre un projet ne traitant que les deux premiers points, c'est à dire :

- Extension de l'existant par la construction d'un nouveau bâtiment abritant l'école maternelle (2 classes) et la cantine scolaire.
- Réaménagement de l'espace libéré par l'ancienne classe maternelle

La Séance se termine à 21 h.